

Imaginer un nouveau « vivre ensemble »

Le temps des collectivités territoriales est aux incertitudes, financières avec les dotations, juridiques avec les changements législatifs en cours, territoriales avec les prochaines évolutions liées au schéma départemental de coopération intercommunale. Cette période incertaine pourrait être une justification à l'immobilisme.

Pouvons-nous nous résigner, assurément non car ce serait renoncer à toute idée volontariste de la politique.

Pourtant il est difficile de s'extraire des urgences quotidiennes dans nos communes pour penser globalement notre territoire à l'échelle d'une décennie. Ce projet nous le voulons entièrement dévolu aux services des habitants et de la qualité de vie. Ceci nous engage : les élus seront les seuls responsables devant la population. Non pas d'un territoire « idéalisé », mais d'un territoire « réalisable » : un projet que nous avons souhaité sur-mesure, et mesuré dans ses ambitions.

Nous entrons désormais dans une phase exaltante : la mise en œuvre. Pour cela, il nous faudra monter les dossiers, aller chercher les subventions, peut-être renoncer à certains d'entre eux, en réaliser de nombreux bien sûr. Nous aurons des discussions, mais je souhaite que le même esprit préside à cette nouvelle séquence : le consensus.

Il reste beaucoup à faire, mais jour après jour se concrétisera l'intercommunalité de demain, territoire de notre « vivre ensemble ».

Jean-Luc Chapon Président de la Communauté de communes Pays d'Uzès Maire d'Uzès

Notre feuille de route pour les dix prochaines années

Je suis fier de vous présenter le Projet de Territoire. Son lancement, en 2014, a marqué le début d'une aventure commune, fruit d'un travail considérable effectué par l'ensemble des acteurs du territoire, élus, partenaires et services de la Communauté de communes. Le projet a fait l'objet d'une longue réflexion concertée autour d'une vision partagée du territoire et de ses enjeux. Il s'appuie sur un diagnostic et se décline en axes et orientations stratégiques pour offrir un nouvel élan à notre territoire et des réponses aux besoins de la population.

La définition d'un Projet de Territoire marque une étape dans une démarche d'amélioration continue de notre territoire. Guidé par le souci de l'équilibre et du bon sens, notre programme d'actions est formalisé dans ce document de synthèse qui sera notre feuille de route pour les dix prochaines années. A la lecture de ce projet, vous comprendrez les chemins que nous avons choisi d'emprunter pour y parvenir.

Merci à toutes celles et ceux qui, par leur travail et leur implication, ont contribué à construire ce projet et qui participeront à sa mise en œuvre.

Bonne lecture,

Yvon Bonzi
Premier Vice-Président de la Communauté
de communes Pays d'Uzès
Maire de St Quentin la Poterie

SOMMAIRE **ELABORATION DU PROJET** DE TERRITOIRE 05 ELÉMENTS DE DIAGNOSTIC ET ENJEUX DU TERRITOIRE 09 **AXES ET ORIENTATIONS:** TABLEAUX RÉCAPITULATIFS 15 PLAN D'ACTIONS : SYNTHÈSE DES FICHES ACTIONS 21 GLOSSAIRE 35

ELABORATION DU PROJET DE TERRITOIRE

Commission Commission Commission Commission Permanente Permanente Permanente Permanente NOV JAN FEV MAI FIN JUIN MARS Ateliers Visite sur le terrain Validation Concertation

Collecte d'informations Entretiens élus / partenaires / services CCPU

du diagnostic et des enjeux

Validation de la stratégie

Validation du plan d'actions

Commission Permanente, 2015

31 communes visitées

35 entretiens réalisés

avec les élus de septembre

à octobre 2014

30

réunions de suivi /concertation

avec les élus, les directions de la CCPU, les DGS d'Uzès et de St Quentin, des représentants de la société civile

DES PARTENAIRES SOLLICITÉS :























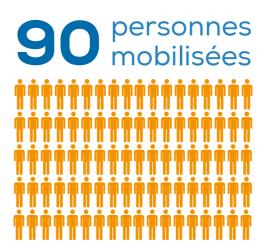
4 Commissions
Permanentes





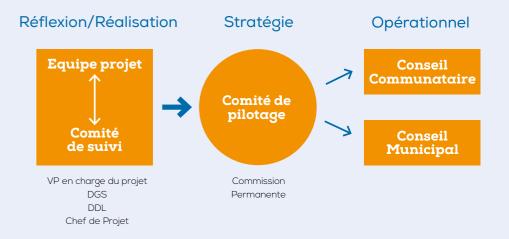






diagnostic enjeux axes stratégiques

20 orientations stratégiques





ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

ATTRACTIVITE **DU TERRITOIRE**

Un territoire à forte identité

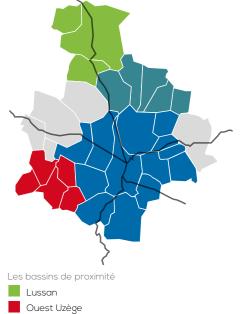
La Communauté de communes Pays d'Uzès existe depuis le 1er janvier 2013. Issue de la fusion de la Communauté de communes de l'Uzège avec la Communauté de communes du Grand Lussan et des sept communes isolées, le territoire compte aujourd'hui 31 communes et 27 000 habitants.

La CCPU est entourée de quatre pôles urbains que sont Nîmes, Alès, Bagnols et Avignon. Bien que toutes ses communes soient multipolarisées, le territoire s'organise autour de la ville-centre d'Uzès avec les communes de la première cou- les communes de la première couronne.

ronne comme le moteur du dynamisme Les bassins de proximité socio-économique de l'ensemble du territoire. Les bassins de proximité de Lussan, St Laurent la Vernède, Ouest Uzège jouent le rôle de pôles relais au sein d'un espace rural de proximité.

La qualité du cadre de vie constitue la véritable richesse de la Communauté de communes. Elle participe pleinement à l'attractivité et à la notoriété du territoire. En effet, le territoire bénéficie d'un environnement naturel remarquable, répertorié et protégé au regard de son importante biodiversité. Ses villages recèlent des patrimoines vernaculaires, religieux et monumentaux. A ce titre, Uzès est reconnue «Ville d'Art et d'Histoire» et Lussan « Village de caractère ».

Les déplacements domicile/travail se font St-Laurent-la-Vernède qui propose des services, activités éco- essentiellement à l'intérieur du territoire nomiques, soins, formations supérieures communautaire. En effet, les deux tiers des et continues, commerces spécialisés, vie habitants travaillent dans la Communauté culturelle et de loisirs. Elle se positionne de communes, principalement sur Uzès et



Hors pôle

■ ELÉMENTS DE DIAGNOSTIC ET ENJEUX DU TERRITOIRE

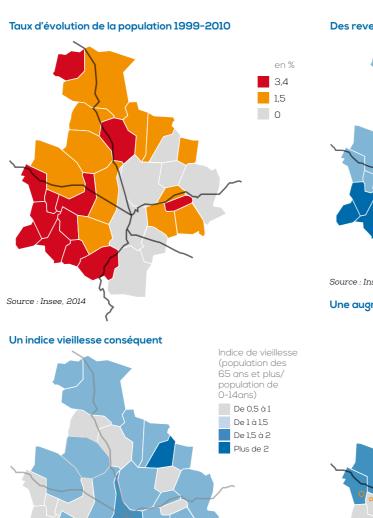
Une dynamique démographique

La CCPU, marquée par un fort taux de vieillissement de la population, compense le déficit des naissances par l'installation de nouveaux arrivants. Cette croissance se fait au profit des espaces périurbains.

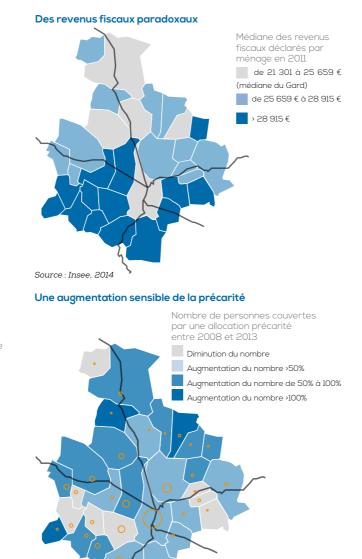
L'afflux de nouvelles populations au pouvoir d'achat plus élevé que celles qui résidaient traditionnellement sur le territoire a engendré une envolée des prix supérieure aux tendances départementales déjà élevées dans le domaine du logement. Le territoire se caractérise par une disparité sociale croissante confrontant une nouvelle population faiblement active à fort pouvoir d'achat à une population active aux revenus moyens qui connaît de plus en plus de difficultés à s'installer ou à se maintenir sur le territoire.

La CCPU a une proportion importante de ménages à faibles revenus. Présentant une mixité urbaine plus importante que le reste du territoire, Uzès connait la situation la moins favorable. En parallèle, l'offre de logements sociaux est extrêmement restreinte (4,8%) et se situe presque exclusivement sur Uzès (15%), alimentant le phénomène précédemment décrit.

Les revenus fiscaux déclarés par ménage sont supérieurs à ceux constatés au niveau départemental mais inférieurs à ceux de la France métropolitaine. La structure sociale se différencie de celle du Gard dans la mesure où les cadres et professions intermédiaires y sont plus fortement représentés.



Source : Insee, 2014



Source : CAF. 2014

Nombre de personnes couvertes par une allocation

précarité en 2013

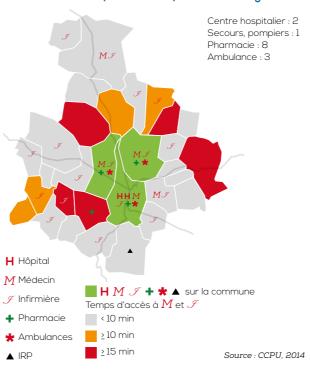
0 100

OFFRE DE SERVICES ET D'EQUIPEMENTS

Des professionnels de la santé et un niveau d'équipements élevé sur une partie du territoire

Si la densité de personnels médicaux est excellente sur le secteur d'Uzès, celui de Lussan est en grande difficulté avec peu ou pas de médecins et de dentistes.

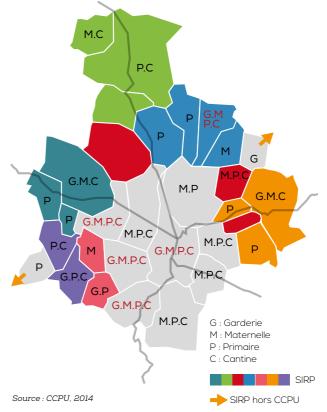
Santé : une offre de proximité de qualité... mais fragile



Une offre satisfaisante pour la petite enfance et qui peut être améliorée pour l'enfance et la jeunesse

La CCPU dispose d'une compétence petite enfance complète et d'une compétence enfance résiduelle (reprise de l'ALSH de St Laurent la

L'offre scolaire est satisfaisante



Vernède dont la gestion est confiée au centre social intercommunal de St Quentin la Poterie). Les pratiques et les coûts des centres de loisirs ne sont pas harmonisés. La capacité d'accueil est satisfaisante pour la petite enfance. L'offre est répartie sur l'ensemble du territoire (110 places en crèches) et tend à l'harmonisation de la qualité en matière d'accueil des enfants et des familles.

Uzès et sa première couronne ont des écoles communales et les plus petites communes se répartissent en 7 regroupements pédagogiques intercommunaux (SIRP).

Tous les collèges et lycées du territoire sont centralisés à Uzès.

Une offre culturelle, sportive et de loisirs riche en particulier sur la ville-centre

La vie culturelle de l'Uzège est fortement liée à son histoire et repose en grande partie sur la dynamique associative locale. De nombreuses activités sont programmées chaque année, essentiellement pendant la saison touristique. La Communauté de communes dispose de la compétence équipements sportifs et culturels lorsque leur caractère est unique sur le territoire.

Pour la pratique du sport, le territoire jouit d'une assez grande diversité de sites et de disciplines sportives : présence de nombreux équipements, existence de grands espaces naturels particulièrement attractifs pour la pratique de sports et de loisirs de plein air, un haras national à Uzès.

10

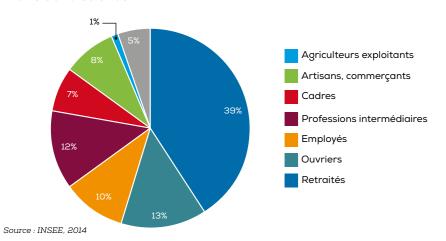
Une desserte inégale des Technologies de l'Information et de la Communication sur le territoire ; les zones blanches apparaissent comme des obstacles au développement futur d'un territoire résidentialisé.

ÉCONOMIE

La structure socio-professionnelle traduit une économie en voie de tertiarisation

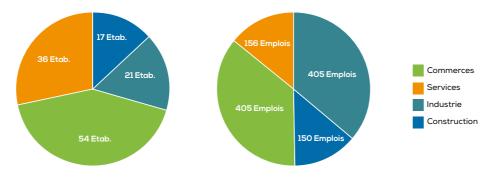
Si le territoire est façonné par l'agriculture, le nombre d'agriculteurs exploitants chute considérablement (-27% entre 2006 et 2011). Il ne représente plus que 1% des catégories socioprofessionnelles présentes sur le territoire. La part des cadres, employés et artisans, commerçants, chefs d'entreprises augmente continuellement (+17%). Les professions intermédiaires connaissent quant à elles la plus forte progression (+20%) et se placent aujourd'hui en troisième position. La part des retraités reste prépondérante et continue de grandir (+11%).

Le tissu économique est composé de très petites entreprises : 95% ont moins de 10 salariés.



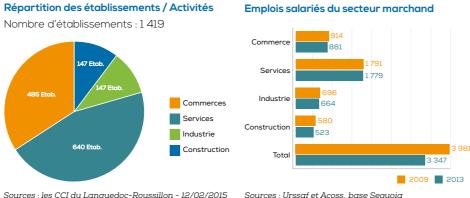
Répartition des établissements et des emplois des ZAE

9 zones d'activités économiques et un site industriel (l'usine Haribo) sont présents sur le territoire, sur une surface totale de 84 ha. Il n'y a presque plus de surface immédiatement disponible si ce n'est à Lussan, au Nord de la CCPU, et prochainement à Montaren et au Mas de Mèze à Uzès



Sources: Observatoire des ZA du Gard. DDTM. CCI Nîmes. CMA30. 2015

L'économie présentielle concentre la majorité des emplois



Portée par la croissance démographique et une attractivité touristique croissante, l'économie présentielle s'est significativement développée. Il s'agit de mettre en œuvre localement la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, au'elles soient résidentes ou touristes.

Les services représentent le premier secteur d'activités avec l'hébergement et la restauration. Le commerce arrive juste après. Uzès concentre près de 61% des établissements commerciaux du territoire. Sur l'espace rural et la première ceinture, l'offre commerciale se structure et se complète. Les commerces de détail sont prépondérants.

Les secteurs de l'industrie et de la construction connaissent des difficultés : le site industriel d'Haribo sur Uzès joue un rôle moteur pour le territoire de par sa notoriété, son chiffre d'affaires, ses 350 employés.

Le tourisme jouit d'un atout patrimonial naturel et bâti exceptionnel, de manifestations artistiques, culturelles et sportives de qualité. La capacité touristique est beaucoup plus élevée que celle du Gard avec une moyenne de 60 lits pour 100 habitants contre 40 pour le Gard. Le secteur est très dynamique en période estivale. Il rables aux nitrates. concerne 190 établissements.

L'agriculture, une empreinte forte et diversifiée, qui connait des fragilités

L'importante superficie agricole (15 183 ha en 2010) joue un rôle dans l'équilibre du territoire tant en terme d'occupation du sol que d'activités. Les céréales (3 960 ha), vignes (3 732 ha), vergers (287 ha) et oliviers façonnent les paysages. Des produits de qualité sont reconnus : les AOP Duché d'Uzès, les huiles et olives de Nîmes, les pélardons et les IGP. La truffe est aussi mise à l'honneur. Les marchés hebdomadaires qui se tiennent tout au long de l'année à Uzès et à St Quentin et les marchés saisonniers participent à la vitalité du territoire en plus de l'animation locale au'ils apportent.

Malgré sa richesse, l'agriculture est fragilisée par la diminution du nombre d'exploitations (-40% en 22 ans) et d'agriculteurs (-27% en 5 ans). Avec l'augmentation des surfaces des exploitations l'évolution de la surface agricole utile reste stable. Le secteur agricole est également confronté au vieillissement de ses actifs et à des zones vulné-





3 ÉTAPES

Diagnostic de Territoire et enjeux

Stratégie

Plan d'actions

Le diagnostic partagé a permis de dégager les principaux enjeux pour le territoire : l'adaptation aux besoins de la population

l'attractivité du territoire l'équité territoriale

Pour y répondre, 4 axes stratégiques ont été

Axe1: Solidarité, vitalité et bien vivre ensemble Axe 2 : Image, qualité de vie et identité locale **Axe 3:** Attractivité et dynamisme économique Axe 4 : Aménagement durable et équitable

Ensuite, 21 orientations stratégiques ont été retenues et déclinées en orientations opérationnelles.

AXES ET ORIENTATIONS : TABLEAUX RÉCAPITULATIFS

AXE 1: SOLIDARITÉ, VITALITÉ ET BIEN VIVRE ENSEMBLE

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	ACTIONS OPERATIONNELLES	TERME	MAITRISE OUVRAGE PRESSENTIE
Porter une politique territoriale petite enfance, enfance et jeunesse	Réfléchir à la prise de compétence enfance jeunesse globale	С	CCPU
	Travailler sur la restauration collective à destination de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse	М	Commune
Maintenir l'offre locale de santé et favoriser l'aide aux personnes âgées	Mailler le territoire en défibrillateurs et en téléassistance	С	Commune
	Pérenniser la présence d'un médecin dans le secteur de Lussan	М	Commune et CCPU
	Rendre accessibles les équipements intercommunaux pour les personnes à mobilité réduite	С	CCPU
	Communiquer sur l'aide à domicile et les services à la personne	С	CCPU, Commune
Favoriser le développement	Structurer une politique culturelle	C-M	CCPU
d'une vie culturelle et de loisirs diversifiée	Créer un centre culturel	М	CCPU
	Poursuivre la réflexion sur la prise de compétence lecture publique	C-M	CCPU
Encourager les pratiques sportives	Réaliser un complexe sportif intercommunal	М	CCPU
	Créer des parcours de santé	C-M	Commune
Développer les initiatives créatrices de lien social	Favoriser l'entraide et la convivialité avec les personnes âgées (agir contre l'isolement des personnes âgées et favoriser les rencontres intergénérationnelles ; le Café des Aidants)	C-M	Commune
	Créer des jardins partagés/familiaux	C-M	Commune
	Animer et mettre en œuvre le Contrat de Ville	М	CCPU, Commune

AXE 2: IMAGE, QUALITÉ DE VIE ET IDENTITÉ LOCALE

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	ACTIONS OPERATIONNELLES	TERME	MAITRISE OUVRAGE PRESSENTIE
Mailler les équipements et services de proximité et les services aux populations pour renforcer la qualité de vie	Envisager des points multiservices, des cafés de pays, des commerces itinérants dans les villages	С-М	Commune
	Optimiser les navettes vers les marchés	С	CCPU
	Lien fiche Réfléchir à la prise de compétence enfance jeunesse globale	C-M	CCPU
	Lien fiche Poursuivre la réflexion sur la prise de compétence lecture publique	С	CCPU
Communiquer promouvoir	Mieux communiquer avec les communes et les habitants	С	CCPU
Communiquer, promouvoir le territoire et valoriser son identité	Travailler sur la signalétique, mettre en valeur les labels et être vigilant à la pollution visuelle le long des axes routiers	С	CCPU, Commune
	Réaliser des sentiers d'interprétations	C-M	CCPU
Valoriser la biodiversité, les paysages et les atouts locaux clés de la qualité de vie et de l'attractivité	Cultiver des prairies fleuries	С	CCPU, Commune
quante de vie et de l'atti detivité	Mettre en valeur le petit patrimoine et effectuer un travail sur les pierres sèches	C-M	Commune
Améliorer l'accès aux entreprises et aux habitants à la société de l'information	Améliorer la couverture téléphonique et l'accès au haut débit pour les entreprises et les particuliers	С	CCPU, Département, Région, Etat
Améliorer la circulation et le stationnement	Poursuivre la réflexion sur le contournement d'Uzès	L	Département, Commune, CCPU
Gérer les risques, les pollutions et les déchets	Nettoyons la garrigue!	С	Commune, CCPU
	Développer une gestion raisonnée des espaces verts	C-M	Commune
	Améliorer les pratiques agricoles dans les secteurs en zones nitrates	С	Chambre d'Agriculture
	Réfléchir à une meilleure gestion des déchets des professionnels et des déchets verts	C-M	Organisations professionnelles, SICTOMU et délégataires de service public, CCPU
	Mener des actions de sensibilisation à l'éducation à l'environnement et au dévelop- pement durable dans les écoles	C-M	Commune, CCPU

■ AXES ET ORIENTATIONS : TABLEAUX RÉCAPITULATIFS

AXE 3: ATTRACTIVITÉ ET DYNAMISME ÉCONOMIQUE

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	ACTIONS OPERATIONNELLES	TERME	MAITRISE OUVRAGE PRESSENTIE
Accueillir et accompagner les acteurs économiques et le développement des entreprises	Créer un espace pour accueillir les entrepreneurs (pépinière d'entreprises, co-working, atelier relais)	М	CCPU
	Créer une maison de l'artisanat	М	
Renforcer un projet touristique basé sur les patrimoines, l'animation et l'économie touristique	Créer une marque propre à la CCPU	С-М	ОТ
	Réaliser des aires de camping-cars	С	CCPU
	Mener une réflexion sur le tourisme gastronomique	С	OT
	Développer une offre touristique à destination des familles	С	OT
	Mener une réflexion sur l'obtention du label « Pays d'Art et d'Histoire »	М	CCPU, OT, Pays
	Réaliser une étude sur l'économie touristique	С	SCOT
Opter pour une stratégie de développement économique qualitatif durable	Créer un service Développement économique	М	CCPU
	Améliorer l'accueil des entreprises dans les zones d'activités	С	CCPU
Soutenir et promouvoir l'agriculture	Développer les circuits courts	C-M	Comité de promotion agricole d'Uzès
	Développer la filière de plantes aromatiques et médicinales	С	CCPU
	Lien fiche Réaliser un schéma de mutualisation- Mettre en place une veille foncière agricole en partenariat avec la SAFER	С	Commune, CCPU
Favoriser l'innovation environnementale et sociale comme moteur du développement économique	Mener une réflexion sur la création d'un pôle écohabitat	M-L	
	Généraliser la clause sociale dans les marchés publics	С	CCPU, Commune
Coordonner les acteurs publics et privés pour l'emploi et la gestion des compétences	Redéfinir les missions de l'Espace Entreprise Emploi	С	CCPU, MLJ

AXE 4: AMÉNAGEMENT DURABLE ET ÉQUITABLE

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	ACTIONS OPERATIONNELLES	TERME	MAITRISE OUVRAGE PRESSENTIE
Harmoniser les compétences communautaires sur le territoire	Organiser les conditions de l'extension de la compétence SPANC	C-M	Commune
	Harmoniser le service de déchets sur le territoire	С	CCPU
	Lien fiche Réfléchir à la prise de compétence enfance jeunesse globale	С-М	CCPU
	Lien fiche Poursuivre la réflexion sur la prise de compétence lecture publique	С	CCPU
Mettre en place une politique	Mettre en place un Agenda 21 sur la CCPU	М	CCPU
d'aménagement cohérente à moyen et long termes / S'inscrire dans une dynamique territoriale globale	Se prononcer sur les documents de planification intercommunaux (PLUI, PLHI)	С	CCPU, Commune
	Mettre en œuvre la compétence GEMAPI	С	CCPU
Approfondir les mutualisations sur le territoire	Réaliser un schéma de mutualisation (mener une réflexion sur la mutualisation des stades sous utilisés)	С-М	CCPU
	Mettre en place une veille foncière agricole en partenariat avec la SAFER	С	CCPU, Commune
	Garantir l'équité fiscale par l'optimisation des valeurs locatives	C-M	Commune

C : court terme ≤ 3ans I M : moyen terme entre 4 et 6 ans I L : long terme > 6 ans (au-delà du mandat)

CCPU : Communauté de communes Pays d'Uzès I OT : Office de Tourisme Pays d'Uzès I Pays : Pays Uzège Pont du Gard



AXE1: SOLIDARITÉ, VITALITÉ ET BIEN VIVRE ENSEMBLE

Réfléchir à la prise de compétence enfance jeunesse globale

La situation apparaît contrastée du point de vue de l'équité territoriale et de l'offre de services sur la classe d'âge 0-17 ans hors du scolaire et du périscolaire. L'étude lancée en avril 2015 permettra aux élus de se positionner sur une prise de compétence élargie, de définir les actions petite enfance- du secteur pour les communes de l'ex CCGL permet de raenfance- jeunesse à inscrire sur le nouveau CEJ 2015-2018, d'élargir le volet prévention à l'enfance et à la jeunesse par des conséquent aux communes volontaires de s'équiper en défiactions ciblées.

Travailler sur la restauration collective à destination de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse

Une étude a été réalisée en 2013 sur la possibilité de créer une Garantir des soins de proximité pour les habitants du nord du petite unité de restauration centrale pour desservir les struc- territoire est une nécessité, même si à ce jour le secteur de tures de la petite enfance de la CCPU. Des communes sont Lussan n'est pas reconnu comme une zone prioritaire. Plusieurs intéressées par la thématique de la restauration collective à possibilités sont envisageables à terme : demander une autodestination du public scolaire. Pour cela, un état des lieux des risation à l'ARS pour délocaliser un médecin d'Uzès certains prestataires actuels doit être mené pour ensuite démarcher jours, créer un lieu qui rassemble des professionnels de santé les prestataires (niveau local, produits bio, tarifs) afin de mu- pour faire une petite maison médicale ou favoriser les conditualiser l'achat des repas.

Cette action a des finalités sociales, économiques et environnementales grâce à la valorisation des produits alimentaires issus de l'agriculture locale, biologique ou raisonnée. Elle traduit une volonté politique pour des repas de meilleure qualité (politique globale de la santé), en faveur d'une sensibilisation des enfants à une alimentation saine et équilibrée.

Mailler le territoire en défibrillateurs et en téléassistance

L'arrêt des conventions entre la CCPU et les professionnels tionaliser les compétences communautaires. Il revient par brillateurs et en téléassistance pour apporter un soutien aux personnes fragilisées.

Pérenniser la présence d'un médecin dans le secteur de Lussan

tions d'installation d'un praticien.

Rendre accessibles les équipements intercommunaux pour les personnes à mobilité réduite

Afin de rendre accessibles aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite tous les établissements recevant du public, la CCPU s'inscrit dans le dispositif Agenda d'Accessibilité Programmé pour les ERP en 2015 Il consiste en la rédaction d'un diagnostic et un engagement de réaliser les travaux sous 3 ans.

Communiquer sur l'aide à domicile et les services à la personne

De nombreux services d'aide à domicile existent. Les habitants sont peu informés des aides pour les femmes enceintes, les malades, les personnes âgées... Il revient aux élus d'identifier les personnes pouvant en avoir besoin et de leur communiquer les informations sur les outils et structures locales pour améliorer leurs conditions de vie.

Plusieurs hypothèses sont proposées : rédiger une synthèse sur les services, les assistantes sociales et la communiquer aux maires, se rapprocher du CLIC, organiser les échanges avec les CCAS.

Structurer une politique culturelle

Le territoire jouit d'une vie culturelle riche mais la Communauté de communes n'a pas la compétence culture. Il convient de mener une réflexion sur cette prise de compétence. Si l'intérêt pour le sujet est partagé, la création d'une commission culture pourrait voir le jour. Elle travaillerait à la définition d'un cahier des charges pour lancer une étude afin d'aider à la décision.

Ensuite, elle pourrait définir les critères d'attribution de subvention pour une meilleure lisibilité des pratiques et établir une convention pluriannuelle (3 ans) pour une politique culturelle entre la CCPU- le Département- la Région. La question du développement de partenariat avec des festivals existants sera soulevée. Dans l'immédiat, le souhait est de pérenniser et d'étendre

« Le Temps des Cerises » sur la CCPU afin que tous les habitants et les touristes puissent bénéficier des représentations pour renforcer l'identité culturelle.



Créer un centre culturel

Le Schéma Culturel de Développement du Spectacle Vivant réalisé par le Pays en 2009 a repéré une faiblesse en matière de structures d'accueil la salle polyvalente d'Uzès, très sollicitée, est mal adaptée aux spectacles vivants. Afin de répondre à la demande des organisateurs locaux de spectacles et manifestations diverses, la CCPU envisage la création d'un centre culturel polyvalent pour des spectacles et des manifestations d'entreprises.

Poursuivre la réflexion sur la prise de compétence lecture publique

L'étude de 2013 est en cours d'être actualisée afin d'accompagner les élus dans leur prise de décision. Elle opère un état des lieux des bibliothèques et médiathèques : horaires d'ouverture, mode de gestion, contenu opérationnel, moyens financiers, matériels et humains mobilisés. L'objectif pour la CCPU pourrait être de mutualiser les moyens **Créer des parcours de santé** pour élargir l'offre documentaire aux habitants et leur en faciliter l'accès. Au-delà, le transfert des éauipements favoriserait sa visibilité auprès de la population. Cela pourrait aussi permettre aux bibliothèques et médiathèques de rompre leur isolement, d'utiliser un logiciel professionnel commun et de faciliter les sélections des acquisitions.

Réaliser un complexe sportif intercommunal

Aménager pour les joueurs de football et de rugby un terrain d'honneur classement FFF niveau 3 permettrait aux équipes de jouer dans des conditions adéquates et de recevoir des rencontres des championnats nationaux amateurs.

tants a débuté en juillet 2015, afin de préparer le cahier des charges de consultation du marché de maîtrise d'œuvre. Le bureau d'étude proposera Le projet de «Café des Aidants» sur Uzès et ses qées chaque année sur la base d'appels à projets.

l'estimation des frais de fonctionnement.

Les équipements de l'aire de jeu comprennent les buts de football et ceux du terrain de rugby, les vestiaires et locaux annexes, une salle de musculation, une salle de réception, une tribune de 700 places maximum et un parc de stationnement. Cette fiche est en lien avec la mutualisation des

Entretenir et développer sa forme physique, créer des liens sociaux sont autant de bienfaits des intergénérationnelles. Ils ont aussi un rôle pédaparcours de santé. La création de ces parcours gogique sur l'apprentissage et la sensibilisation à s'inscrit dans une démarche sportive plus globale (création d'un complexe sportif, mutualisation de

Favoriser l'entraide et la convivialité périmètre du Contrat de Ville d'Uzès. avec les personnes âgées

population a plus de 60 ans. Pour anticiper les besoins dans les années à venir, il convient d'agir Il s'agit d'améliorer le cadre de vie des habitants contre l'isolement des personnes âgées et de fa- du quartier prioritaire d'Uzès (Amandiers, Mayac, voriser les rencontres intergénérationnelles. Le St Géniès), de favoriser la cohésion sociale, de dé-Département mène un projet pilote, le disposi-Une étude de faisabilité d'un stade d'honneur tif MONALISA, qui va dans ce sens. Les journées citoyenneté. adapté à une intercommunalité de 27 000 habi- citoyennes, la semaine bleue ou les ateliers mé- Dans le cadre du document signé par l'Etat, le moire, gymnastique, lecture peuvent répondre aux Département, la Région, la ville et la CCPU pour mêmes attentes.

un échéancier prévisionnel, ainsi qu'une approche environs serait un espace d'échanges et de ren- Il s'agit pour l'essentiel de compétences commufinancière faisant apparaître les coûts d'investis- contres consacré aux personnes aidant des nales (hors compétences CCPU), la CCPU est sement prévisibles, les subventions à mobiliser et proches atteints de troubles cérébraux (Parkinson, mobilisée sur l'animation et l'ingénierie du projet.

Alzheimer, accident vasculaire...), dans un cadre convivial. Il serait co-animé par un psychologue et un travailleur social. Le projet serait implanté sur Uzès, à la médiathèque, et peut-être dans les communes alentour.

Créer des jardins partagés/familiaux

Les jardins partagés/familiaux ont un rôle fédérateur au sein d'un quartier ou d'un village. Ils permettent de créer des liens, d'échanger sur les bonnes pratiques et ils favorisent les rencontres l'environnement et au développement durable gestion de l'eau, production et consommation

Un projet de jardins familiaux est à l'étude sur le

Animer et mettre en œuvre Sur la Communauté de communes, 30 % de la **le Contrat de Ville**

velopper l'accessibilité à l'emploi et de valoriser la

la période 2015-2020, des actions seront enga-



AXE 2: IMAGE, QUALITÉ DE VIE ET IDENTITÉ LOCALE

Envisager des points multiservices, des Cafés de Pays, des commerces itinérants dans les villages

Pour les communes de la CCPU situées en zone rurale ou semi urbaine, il est utile de donner un accès à des services/commerces de proximité aux habitants et aux touristes afin de contribuer à la conservation et à l'animation du tissu économique et social en milieu rural par le maintien d'un lieu de vie du village.

Les points multiservices et les Cafés de Pays peuvent apporter des réponses aux villages. Il s'agit de lieux de convivialité implantés en zone rurale qui proposent des services de base jusqu'à une information touristique et des animations permettant une revalorisation du tissu social. Les communes de Belvezet et La Capelle Masmolène sont d'ores et déjà intéressées.

Optimiser les navettes vers les marchés

La Communauté de communes bénéficie d'un service de navettes gratuites à destination des marchés. Avant l'issue du marché public en avril 2017, les élus devront se positionner sur le devenir des navettes vers les marchés par rapport à la période (4 mois/12 mois), aux destinations (Uzès, Bagnols sur Cèze, St Quentin la Poterie) et aux lignes.

Une étude qualitative est réalisée chaque année avec la distribution d'un questionnaire auprès des usagers et un bilan est transmis par les sociétés de transports (une fois par an pour Arlaud, deux fois par an pour STD Gard). Un travail sur la fréquentation des lignes devrait permettre si besoin de faire évoluer les lignes proposées.

Réaliser des sentiers d'interprétations

L'interprétation est l'art de faire comprendre à des visiteurs la signification et la valeur d'un lieu en les incitant à une découverte active, en les sensibilisant à la fragilité d'un habitat, d'un site et donc à la nécessité de le préserver. L'interprétation joue également un rôle important dans le développement d'un tourisme durable. Plusieurs sentiers d'interprétation existent déjà sur le territoire comme celui des Concluses à Lussan. Un projet émerge autour de l'étang de La Capelle-Masmolène (labellisé Natura 2000) par la création d'un parcours sécurisé et la mise en place de lieux d'observation.



Travailler sur la signalétique, mettre en valeur les labels et être vigilant à la pollution visuelle le long des grands axes routiers

Améliorer le cadre de vie et l'image du territoire, offrir une meilleure lisibilité des centres d'intérêt passent par la création d'une signalétique touristique commune et harmonisée en installant des panneaux directionnels et d'informations respectant la charte départementale. Cette opération fera l'objet d'un travail approfondi avec l'identification des labels, monuments historiques, services et commerces à référencer.

La pollution visuelle le long des grands axes routiers peut être réduite en enlevant si besoin les panneaux publicitaires sauvages.

Mieux communiquer avec les communes et les habitants

La communication mérite d'être optimisée entre la CCPU et les communes (et inversement) ainsi qu'avec la population pour promouvoir le territoire, valoriser son identité et les actions qui y sont menées. Affecter un agent à la communication pour s'occuper du site internet, de Facebook, du magazine ou a minima avoir un référent dans chaque commune qui communique les informations à diffuser en amont de l'événement, optimiserait la saisie de l'information pour éviter que plusieurs structures n'effectuent le même travail (CCPU/OT/commune).

Cultiver des prairies fleuries

Dans le cadre de sa compétence Agenda 21, la Communauté de communes dispose d'une opération de semis de jachères fleuries sur des parcelles communales. L'objectif de cette action est de favoriser la biodiversité, de trouver une alternative au développement des friches et de mettre en valeur les entrées de villages et autres points de vue paysagers stratégiques. Il est proposé de reconduire cette opération qui a connu un franc succès et de l'étendre à l'ensemble des communes intéressées.

Cette action a un lien avec la fiche action sur la signalétique.

Mettre en valeur le petit patrimoine et effectuer un travail sur les pierres sèches

Dans la continuité de l'étude menée en 2008 par le Pays Uzège-Pont du Gard, il est utile de poursuivre la rénovation du petit patrimoine délaissé, pour une réappropriation des usages et une valorisation du patrimoine vernaculaire, de l'architecture paysagère, du marketing territorial..

Améliorer la couverture téléphonique et l'accès au haut débit pour les entreprises et les particuliers

26 points Wi-Fi gratuits sur les communes avec faciliter la circulation des habitants et des toule financement de la CCPU. Le Pays Uzège-Pont ristes sur la Communauté de communes, le du Gard a réalisé un schéma local d'aménage- Département a réalisé une étude sur le contourment numérique en 2014. Il montre une disparité nement d'Uzès avec différents tracés en 2010. La dans la couverture du réseau, avec certaines réflexion se poursuit. communes qui sont peu desservies. L'objectif est d'améliorer la couverture téléphonique et l'accès Nettoyons la garrigue! au haut débit pour donner à tous les moyens de communiquer et de travailler facilement.

opérateurs de téléphonie mobile pour la cou- naturel. L'objectif est de sensibiliser le public au verture des zones rurales. Après l'adoption d'un amendement dans le cadre du projet de loi pour l'amélioration du cadre et de la qualité de vie. la croissance, l'activité et l'égalité des chances L'opération « Nettoyons la garrique! » consiste à économiques, un protocole d'accord a été signé ramasser les déchets sauvages autour des vil-

mobiles nationaux.

Les opérateurs devront également apporter un service d'accès mobile à internet (3G) aux communes non couvertes avant mi-2017. Ces opérateurs seront désormais tenus de couvrir d'ici à la fin 2016 l'ensemble des centres-bourgs qui ne disposent à ce jour d'aucun service de téléphonie

De façon complémentaire, le Conseil Développer une gestion Départemental envisage son intervention, il solliciterait financièrement les communes et intercommunalités.

Poursuivre la réflexion sur le contournement d'Uzès

Depuis 2012, l'Office du Tourisme a déjà équipé Afin de désengorger la ville-centre d'Uzès, de

Cette journée est l'occasion de fédérer les communes de la CCPU volontaires, en participant à Un accord est intervenu en juin 2015 entre les la préservation et à la valorisation du patrimoine respect de l'environnement et de contribuer à entre le Gouvernement et les quatre opérateurs lages, avec les habitants volontaires, lors de la venir toute nouvelle pollution de ce type.

journée consacrée à l'Agenda 21 et au développement durable par exemple ou lors de la semaine citoyenne. Cette opération a été mise en œuvre sur plusieurs communes. Il est proposé de l'élargir à l'ensemble du territoire et de la réaliser le même jour pour donner plus de poids à l'événement et permettre une meilleure communication.

raisonnée des espaces verts

Les collectivités locales doivent se montrer exemplaires afin d'impulser auprès des habitants des comportements plus respectueux de l'environnement; elles doivent encourager l'adoption de pratiques éco responsables chez les agents comme tendre vers zéro pesticide dans l'entretien des espaces publics, favoriser la plantation d'espèces méditerranéennes ou économiser la ressource en eau.

Améliorer les pratiques agricoles dans les secteurs en zones nitrates

10 communes de la CCPU ont été classées en zones vulnérables nitrates. Des programmes d'actions sont par conséquent rendus obligatoires pour les exploitants agricoles afin de réduire la pollution des eaux provoquée ou induite par les nitrates à partir de sources agricoles et de pré-

Réfléchir à une meilleure gestion des déchets des professionnels et des déchets verts

Pour réduire les pollutions et apporter une réponse aux professionnels, il convient d'organiser la filière des pneus et des inertes (collecte et lieux de stockage), sources de déchets sauvages dans la garrigue, et de développer le broyage des déchets verts sur les centres de collecte et de mener une réflexion sur l'organisation du compostage à grande échelle. Avant l'intervention des collectivités, la loi impose aux professionnels de s'organiser.

Mener des actions de sensibilisation à l'éducation à l'environnement et au développement durable dans les écoles

Parce que les écoliers d'aujourd'hui seront les citoyens de demain, des programmes pédagogiques ont vu le jour dans les écoles du territoire pour sensibiliser les enfants à l'environnement et au développement durable. Des animateurs professionnels interviennent durant l'année scolaire avec des animations sur divers thèmes: faune. flore, eau, risques majeurs, réchauffement climatique...





AXE 3: ATTRACTIVITÉ ET DYNAMISME ÉCONOMIQUE

Créer un espace pour accueillir les entrepreneurs (pépinière d'entreprises, co-working, atelier relais)

La pépinière d'entreprises est un outil d'appui à la création et au développement de richesse économique. Elle s'inscrit dans la dynamique à moyen et long termes visant à renforcer l'attractivité d'un territoire, tout comme le co-working ou l'atelier relais. L'objectif est de favoriser l'implantation des entreprises sur le territoire et la création d'emplois...

Il s'agit d'une structure destinée à faciliter la création d'entreprises en apportant un soutien technique et financier, des conseils et des services. Des bureaux, locaux mixtes et espaces de stockage sont proposés à un prix inférieur à celui du marché. Des services logistiques, des équipements partagés et des services d'accompagnement sont proposés.

Pour cela, la CCPU devra déterminer les compétences en interne (service Développement économique) ou les chercher en externe (partenariat avec une agence de développement économique).

Créer une maison de l'artisanat d'art

L'Uzège compte de nombreux professionnels des métiers d'art. Informer la population et les touristes des activités artisanales présentes sur le territoire favoriserait leur visibilité. La question de l'ingénierie pour suivre ce dossier pourrait être traitée avec les professionnels déjà regroupés dans des réseaux.

Cette action est en lien avec la marque « Pays d'Uzès » qui a été déposée.

Créer une marque propre à la CCPU

Promouvoir les produits locaux et s'engager dans le marketing territorial pour renforcer l'image touristique peut justifier la création d'une marque propre au territoire : « Pays d'Uzès ». Une réflexion de fond devrait être menée pour définir les usages de la marque et le cahier des charges pour permettre aux entités d'utiliser la marque.

Réaliser des aires de camping-cars

Le territoire compte actuellement trois aires de camping-cars, deux privées à Uzès et St Siffret et une publique à Fons sur Lussan. Le projet de création d'une aire de repos et de services pour camping-cars à Uzès répond à une demande de la clientèle par le biais d'une diversification de l'offre touristique d'accueil sur le territoire. Les études avant-projets avec plans, chiffrage et descriptif du projet (aire de stationnement, aire de

services, raccordement aux réseaux, aire de nettoyage des VTT) ont été menées ; les réflexions se poursuivent.

Mener une réflexion sur le tourisme gastronomique

La gastronomie est une composante de l'identité d'Uzès (candidature à la marque Site Remarquable du Goût, AOP, perspective d'une candidature au label Vignobles et Découvertes). L'idée est d'être plus visible, de promouvoir les produits locaux, un savoir-faire, et de faire de la gastronomie un axe touristique, d'autant que le comité de promotion agricole, les syndicats de la truffe et des vignerons sont désormais hébergés dans des locaux communautaires.

Pour la truffe, l'huile et le vin qui sont les produits phares du territoire, il s'agit de mettre en réseau, de qualifier et de former les acteurs du tourisme, de créer des produits touristiques et de soutenir leur commercialisation.



Développer une offre à destination des familles

Afin d'identifier les points forts et les points faibles de l'offre touristique, il serait utile de mener une enquête de comportement pour disposer d'un état des lieux de la demande à destination des familles puis d'engager des actions comme la mise en réseau des acteurs locaux, la qualification et la formation des acteurs du tourisme (langues étrangères)

Cela passe aussi par une licence de commercialisation pour développer et commercialiser des produits thématisés pour des courts séjours à destination des familles et accompagner l'ingénierie de nouveaux projets structurants privés à destination des familles.

Mener une réflexion sur l'obtention du label « Pays d'Art et d'Histoire »

Le label « Ville ou Pays d'Art et d'Histoire » qualifie des territoires qui s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien à la création et à la qualité architecturale et du cadre de vie. Cet engagement s'inscrit dans une perspective de développement culturel, social et économique. Aujourd'hui, Uzès dispose du label et son extension au territoire communautaire serait un atout touristique supplémentaire.

Le ministère de la Culture et de la Communication apporte un accompagnement financier pendant

les cinq premières années de la convention, qui se traduit par des formations, un appui à la réalisation de documents d'information, d'expositions et d'outils pédagogiques. Le prérequis pour accompagner la candidature est de transférer la compétence culture à la Communauté de communes.

Réaliser une étude sur l'économie touristique de l'Uzège

Le Syndicat Mixte du SCOT Uzège Pont du Gard a sollicité la CCI de Nîmes afin de définir les enjeux en matière de développement commercial et touristique de l'Uzège pour bâtir sa stratégie pour les 10 prochaines années et actualiser son rapport de présentation.

L'étude comprendra l'analyse du cadre de vie en tenant compte des infrastructures, flux et transports ainsi que des richesses patrimoniales et naturelles. Les différentes formes de tourisme et l'économie touristique seront traitées : sites touristiques, hébergements, poids du tourisme dans le chiffre d'affaires des commerces par saison et évolution sur le chiffre d'affaires sur 5 ans.

Les conclusions de l'étude seront restituées aux élus et aux techniciens début 2016.

Créer un service Développement économique

Définir une stratégie de développement économique et accompagner les entrepreneurs dans leur démarche nécessite un professionnalisme, aujourd'hui difficilement atteint par la CCPU.

Améliorer l'accueil des entreprises dans les zones d'activités

La reprise en régie de la zone d'activités du Grand Lussan et la notification du règlement du lotissement pour alléger les conditions de réalisation des bâtiments participent à un environnement plus favorable à l'accueil d'entreprises.

A Montaren, un travail effectué sur l'aménagement de la zone d'activités des Sablas permettra d'apporter une réponse aux demandes d'implantation d'activités commerciales, tertiaires, de loisirs et accueillir éventuellement un équipement sportif intercommunal. Sur Uzès, l'extension de la zone artisanale du Mas de Mèze devrait permettre d'apporter une réponse aux demandes d'implantation d'activités artisanales.

Développer les circuits courts

Afin de recréer un lien entre producteurs et consommateurs, saisonnalité et proximité, éducation au goût du terroir, une initiative de concertation avec les commerçants est à prévoir pour mettre en avant les produits locaux. Il serait aussi intéressant de proposer aux producteurs locaux présents sur les marchés d'avoir un identifiant permettant de les reconnaitre. En parallèle, une réflexion pourrait être menée sur l'utilité de créer un point de regroupement de produits pour faire de la vente directe.



Développer la filière de la production de plantes aromatiques et médicinales

Il s'agit de développer la culture biologique de plantes aromatiques et médicinales pour créer des liens économiques durables de proximité entre les producteurs et les entreprises locales et diversifier l'agriculture locale pour permettre l'apport de nouveaux revenus.

L'action en cours pourrait être poursuivie par le développement de la filière PPAM sur la CCPU en actualisant l'étude de 2011-2012, par l'échange d'informations entre les agriculteurs intéressés.

Mener une réflexion sur la création d'un pôle écohabitat

L'activité du bâtiment rencontre de multiples évolutions technologiques et réglementaires avec l'apparition de nouvelles normes. Ainsi, s'appuyer sur les atouts locaux pour promouvoir la construction et la rénovation de l'habitat durable afin de transmettre les nouvelles technologies de construction respectueuses de l'environnement est un enjeu d'avenir.

Favoriser la mise en réseau des acteurs locaux, bénéficier d'un pôle dynamique regroupant des compétences en matière d'habitat et d'environnement font partie des pistes envisagées.

Généraliser la clause sociale dans les marchés publics

La CCPU et quelques communes ont déjà engagé des initiatives sur ce domaine novateur, tant pour les marchés de travaux que de services. Il est proposé de les développer d'autant que cette action apparaît complémentaire avec le Contrat de Ville.

Redéfinir les missions de l'Espace Entreprise Emploi

L'Espace Entreprise Emploi du Pays d'Uzès est un lieu dédié à l'accompagnement de toute personne étant en démarche de retour à l'emploi. Il permet d'accueillir les acteurs du monde socioprofessionnel et d'alimenter le réseau partenarial. C'est une offre de services qui dynamise le conseil à l'emploi, le recrutement pour et vers les entreprises. Un « corner entreprise » offre aux employeurs un accompagnement en ressources humaines et un conseil sur les aides à l'embauche. Véritable interface entre l'offre et la demande, l'Espace Entreprise Emploi (3 E) est un outil de territoire mais également un relais majeur entre les partenaires de l'emploi, les salariés potentiels et les entreprises locales.

13000 personnes par an environ ont pu le fréquenter et participer à ses actions de conseil.





AXE 4:AMÉNAGEMENT DURABLE ET ÉQUITABLE

Organiser les conditions de l'extension de la compétence SPANC

La réglementation impose d'harmoniser l'exercice de cette compétence qui va devenir une compétence obligatoire des intercommunalités. Il convient de mener une concertation avec les structures concernées : CCPU (DSP Véolia eau), SIVOM Collorgues (régie), SIAPEA St Laurent la Vernède (régie), SIAPEA Lussan (régie). L'objectif est de garantir un niveau de services et de prix ainsi qu'un traitement égalitaire entre les usagers.

Harmoniser le service des déchets sur le territoire

Alors que le mode de financement (TEOM) a été harmonisé, la CCPU connaît deux modes de gestion de cette compétence :

- pour les ex-communes isolées (Aubussargues, Baron, Bourdic, Collorgues, Garrigues Ste Eulalie et St Dézéry) et Blauzac : délégation de Service Public à la société Océan pour la collecte jusqu'en avril 2017 avec une adhésion au SITOM Sud Gard pour le traitement, et déchetterie en régie à Garriques Ste Eulalie
- pour les autres communes, adhésion au Sictomu : collecte en régie et traitement par

le Syndicat Rhône Environnement, déchetteries en régie

Avant 2017, la Communauté de communes devra se positionner sur le mode de gestion de la collecte et du traitement sur le secteur ouest de la CCPU.

Mettre en place un Agenda 21 sur la CCPU

Un Agenda 21 est un projet territorial de développement durable qui se construit avec les acteurs publics, privés, la société civile et les habitants. Il prend la forme d'un programme d'actions à mettre en œuvre à court, moyen et long termes dans une recherche de transversalité et d'amélioration continue.

La démarche s'articule autour de la lutte contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources, l'épanouissement des êtres humains, la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires, la dynamique de développement, de production et de consommation responsables. L'Agenda 21 Grand Lussan a obtenu le label « Agenda 21 local France » en 2012.

Se prononcer sur les documents de planification intercommunaux

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

La loi Alur rend obligatoire le transfert de cette compétence aux Communautés de communes en

mars 2017, sauf opposition d'au moins un quart des communes membres représentant au moins 20% de la population. Des projets gouvernementaux prévoient que le PLUI deviendra une des compétences à retenir pour la bonification DGF (291 K€ en 2014 pour la CCPU).

Deux options s'offrent à la Communauté de communes: lancer un PLUI en garantissant les logiques communales ou acter une opposition de principe.

Plan Local de l'Habitat Intercommunal

Document stratégique de programmation, le PLH doit répondre aux besoins en hébergement, favoriser la mixité sociale et le renouvellement urbain. L'élaboration d'un PLHI est obligatoire pour les Communautés de communes compétentes en matière d'habitat, qui ont de plus de 30 000 habitants et comprennent au moins une commune de plus de 10 000 habitants.

Une réflexion de fond sur ces sujets doit permettre aux élus de se positionner au mieux.

Mettre en œuvre la compétence GEMAPI

GEMAPI, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, devient compétence obligatoire à compter du ler janvier 2016 jusqu'au 31 décembre 2017. Elle implique des enjeux financiers importants, si bien que la loi a créé une nouvelle taxe facultative plafonnée (40 euros/an/habitant).

La Communauté de communes doit se prononcer sur l'exercice en direct de cette compétence ou sur son transfert à d'autres organismes intercommunaux.

Réaliser un schéma de mutualisation

Il s'agit d'engager une réflexion sur la mutualisation entre les communes membres et l'intercommunalité, qu'il s'agisse de simples groupements de commandes ou de la mise en commun de moyens matériels, jusqu'à la forme la plus aboutie de mutualisation, le transfert de compétences. La loi prescrit l'établissement d'un rapport contenant le schéma de mutualisation des

services par le Président. Le coefficient de mutualisation pourrait s'appliquer dans la perspective de la réforme de la DGF actuellement en cours.

Garantir l'équité fiscale par l'optimisation des valeurs locatives

Les valeurs locatives servent de base de calcul à l'essentiel des taxes communales et intercommunales. Au titre de la mutualisation, la CCPU a engagé une phase de diagnostic/propositions préalable à une éventuelle mise en œuvre des préconisations sous maîtrise d'ouvrage communales (taxes ménages) ou intercommunales (taxes des entreprises).

Mettre en place une veille foncière agricole en partenariat avec la SAFER

Afin de favoriser l'installation ou le maintien des agriculteurs, de lutter contre la spéculation foncière, de protéger et de mettre en valeur des espaces agricoles, il est utile de disposer d'une veille foncière agricole.

Par convention, la collectivité et la SAFER, détentrice du droit de préemption, définissent les modalités d'un dispositif permettant :

- de connaître en temps réel, sur un périmètre donné, toutes les mutations à titre onéreux et d'appréhender les changements possibles d'utilisation des sols
- d'anticiper et de combattre certaines évolutions en termes d'usage (mitage, dégradation des paysages, changement de vocation)
- d'être informé des transactions opérées par la SAFER.



■ GLOSSAIRE

Ad'AP: agenda d'accessibilité programmée ADEME: agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie **ADMR:** aide à domicile en milieu rural ADRT: agence de développement et de réservation touristiques Agenda 21: projet territorial de développement durable qui prend la forme d'un programme d'actions à mettre en œuvre à court, moyen et long termes dans une logique d'amélioration continue ALSH: accueil de loisirs sans hébergement ALUR (loi): loi de 2015 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové AOP: appellation d'origine protégée ARS: agence régionale de santé

BET: bureau d'études techniques

familiales

CAUE: conseils

d'architecture.

d'urbanisme et de

l'environnement

d'action sociale

de communes du

CCI: chambre de

enfance jeunesse

et le milieu rural

CLECT: commission

CLIC: centre local

d'information et de

et du Pont du Gard

CMA: chambre des

CNFPT: centre

coordination de l'Uzège

métiers et de l'artisanat

national de la fonction

publique territoriale

locale d'évaluation des

Grand Lussan

CCGL: communauté

CAF: caisse d'allocations

CCAS: centre communal

commerce et d'industrie

CCPU: communauté de

CIVAM: centre d'initiative

pour valoriser l'agriculture

communes Pays d'Uzès **CEJ:** contrat charges transférées

D **DDFIP:** direction départementale des finances publiques **DDL**: direction développement local **DDTM**: direction départementale des territoires et de la mer **DGF**: dotation globale de fonctionnement **DGS**: directeur général des services **DLL**: direction du livre et de la lecture **DRAC**: direction régionale des affaires culturelles **DREAL:** direction régionale de l'environnement. de l'aménagement et du logement DSP: délégation de service public **EEDD**: éducation à l'environnement pour un développement durable

EPIC: établissement

EPTB: établissement

ERP: établissement

recevant du public

public territorial de bassin

public industriel

et commercial

FEADER: fonds européen agricole de développement rural

GEMAPI: gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

géographique protégée

entre actions de développement de l'économie rurale

MLJ: mission locale des jeunes MNE-RENE: maison de la nature et de et l'environnement

mobilisation nationale contre l'isolement des personnes âgées

Natura 2000 : sites naturels ou semi-naturels ordures ménagères

IGP: indication

LEADER: liaison

M

l'environnement-réseau d'éducation à la nature

MONALISA:

de l'Union européenne ayant une grande valeur patrimoniale, par la faune et la flore exceptionnelles

OT: office de tourisme

PISTE (association):

qu'ils contiennent

patrimoine innovation savoir-faire territoire environnement **PLHI:** programme local de l'habitat intercommunal **PLUI:** plan local

d'urbanisme

SAFER: société

SIAPEA: syndicat

d'alimentation en

SITOM: syndicat

traitement des

intercommunal de

intercommunal

eau potable

d'aménagement foncier

et d'établissement rural

intercommunal **PPAM:** plantes à parfum, aromatiques et médicinales

VP: vice-président

TEOM: taxe

SIVOM: syndicat

intercommunal à

d'assainissement

SCOT: schéma de

cohérence territoriale

collecte et de traitement

des ordures ménagères

SICTOMU: syndicat

intercommunal de

de la région d'Uzès

d'enlèvement des

ordures ménagères

TTC/HT: toutes taxes

comprises/hors taxes

non collectif

vocations multiples

SPANC: service public

ZAC: zone d'aménagement concertée

ZAE: zone d'activités économiques



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS D'UZÈS

9 avenue du 8 mai 1945 BP 33122 - 30703 UZÈS CEDEX tél. 04 66 03 09 00 - fax 04 66 03 20 59 www.ccpaysduzes.fr